L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 14 OCTOBRE.

VAPEURS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

PEREIRE, capt. Daaré, samedi, 21 octobre.
SAINT LAURENT, capt Lemarié, samedi, 4 nov.
WASHINGTON, capt. Beaufort, samedi, 18 nov.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $125 ; Seconde cabine, $80.

Billets d'excursion à prix réduits. Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York, ou à L. GRAND & Cie, Agent, 5 nov— Gallier Court, Lettre H. N. O.

Compagnie de Vapeurs HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.

Communication entre le Hâvre et la Nouvelle-Orléans par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie : GERMANIA, capitaine Hebich ; SAXONIA, capitaine Winzen ; VANDALIA, capitaine Franzen.

Partiront	de Hambourg	du Hâvre	Santander	N.-Orléans
Germania	Sept. 23	Sept. 26	Sept. 30	Nov. 1
Saxonia	Oct. 21	Oct. 24	Oct. 28	Nov. 29
Vandalia	Nov. 18	Nov. 21	Nov. 25	Déc. 27

Nous annoncerons les prochaines dates de départs de nos steamers.

Prix du passage, payable en or :

	1ère Cabine	Entrepont
De la Nlle-Orléans à Santander, au Hâvre, à Southampton ou Hambourg	$150	$45
De Hambourg, du Hâvre, de Southampton, Santander à la Havane ou à la Nlle-Orléans	130	40

On peut obtenir des billets de passage de Hambourg, du Hâvre ou de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux pour le passage, 6 Barclay street, New York.
WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents Généraux, No 180 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 10 août

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, par la voie du Hâvre, Southampton et La Havane.

Les steamers du LLOYD de L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leurs voyages réguliers comme suit :

De Brême.		De la N.-Orléans.
KOLN	16 Sept.	1 Octobre.
FRANKFURT	7 Oct.	1 Novembre.
NEW YORK	4 Nov.	1 Décembre.
HANOVER	2 Déc.	1 Janvier.
KOLN	30 Déc.	1 Février.

Ils toucheront au Hâvre et la Havane, en venant de Brême et, en s'en retournant à Brême, à la Havane et à Southampton pour débarquer et recevoir les passagers et le fret.

Les départs subséquents seront annoncés plus tard.

PRIX DU PASSAGE :

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans : Chambres [illegible] ; Entrepont [illegible].

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Havre et à Brême : Chambres $150 en or ; Entrepont 46.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane : Chambres $50 en monnaie courante ; Entrepont 20.

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO, Agents, No 42 de la rue de l'Union. 2 juillet—1an

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

CRESCENT CITY...... Capt. Minor B. Crowel
SHERMAN...... Capt. ——
GEN'L MEADE...... Capt. A. W. Sampson.
UNITED-STATES...... Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI...... Capt. W. F. Henry.
WESTERN METROPOLIS...... Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER, Capt. B. F. Burdick.

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer EMILY B. SOUDER, capt. Burdick. Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI le 14 octobre, à 5 h. P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements. Chambres.......... $50 00. Entrepont.......... 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glascow, Hambourg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, trough ticket, pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Le steamer WESTERN METROPOLIS suivra le SAMEDI 21 octobre, à 5 h. P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune No. 1[illegible].

Pour New-York, directement

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants : GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, ST-LOUIS.

Le steamer ST LOUIS, Whitehead commandant. Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, 15 octobre, à 5 heures A. M.

Passage.......... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 41.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M. NATCHEZ. T. P. Leathers, capitaine, Sam Ayles, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires. A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 150 Commune.

VICKSBURG.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.—Pour VICKSBURG, le beau bateau à vapeur de la malle des Etats-Unis, WADE HAMPTON, capitaine A. Goldin, partira régulièrement pour Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires, tous les lundis, à 5 heures P. M. Par suite d'arrangements conclus avec le Frank Pargoud, il transportera la malle de la route de St-Francisville et s'occupera du commerce de Natchez, deux fois par semaine, en montant et en descendant le fleuve.

GEO. D. HITE et SINNOTT & ADAMS, Agents.

Paquebot Indépendant du Fort Adams.

Le beau bateau à vapeur GOV. ALLEN, capitaine Jno. C. Libano ; Capt. Wm McCombs, au bureau—partira de la Nouvelle-Orléans les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du soir, pour Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Port Hudson, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN. 18 sept

Pour la Côte au-dessus de la Ville.

Paquebot de la Nlle-Orléans et de la Côte. Nlle-Orléans, la Côte, Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Lobdell's Store et Bayou Sara. Départ de la Nlle-Orléans pour Lobdell's Store, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.

Départ de la Nlle-Orléans pour Bayou Sara, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M., à dater de jeudi, 19 octobre 1871.

Le bateau à vapeur W. S. PIKE, capitaine John J. Brown. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, agent, No 150 rue de la Commune. 14 oct—3m

Bateau semi-hebdomadaire, régulier, de Lobdell's Store, Bayou Rouge et de la Côte.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à dater de lundi, 10 juillet.—Pour Lobdell's Store, Bayou Rouge et tous les points intermédiaires de la Côte. Le beau bateau à vapeur BART ABLE, capt. W. B. Baranco, commis Allen James, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, No 41 du Commercial Place. 4 juil

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. J. MELANÇON, 11, rue Conti.

Paquebot de Donaldsonville, trois fois par semaine.

[illegible] voyageant de jour, en allant ou en revenant. — Le beau bateau à vapeur, bon marcheur et à passagers, BERRY TETE, capitaine Jos. Dalferes, commis M. R. Landry. Partira de la Nouvelle-Orléans à midi, les lundis, mercredis et vendredis, et s'arrêtera à tous les débarcadères de la côte. A son retour, il partira de Donaldsonville les mardis, jeudis et dimanches à 6 heures du matin.—On réglera pour donner satisfaction à tout le monde. Pour fret ou passage, s'adresser à J. G. LANDRY, secrétaire, No 24, rue Conti. [illegible]

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte, et du Bayou Lafourche. FLICKER. Jos. F. Ancoin, capitaine, P. A. Charlet et H. E. Dupuis, commis. Partira de la Nlle Orléans tous les SAMEDIS soir, à [illegible] heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Dorénavant recevra du fret toujours sur la Levée au pied de la rue Conti, pour descendre son fret. 20 juil—1or

Pour la Côte et Donaldsonville.

Trois voyages par semaine,—commençant ses voyages le [illegible] de ce mois.

LA BELLE. Capitaine A. Dugas. Partira de la Nlle-Orléans tous les Dimanches matin à 9 heures, et tous les Mardis et Jeudis à midi.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à M. N. WOOD, Rue Bellot No 9 et 11.

Paquebot de la Côte, au-dessous de la Ville.

[illegible] à partir de MARDI, [illegible] septembre. Le beau bateau à vapeur BRADISH JOHNSON, [illegible] partira les MARDIS et les JEUDIS à [illegible] heures, pour les débarcadères de la Côte. [illegible] JAMES WOOD.

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS.

ÉTABLIE EN 1825.

Au coin des rues Delord et Foucher.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous [illegible] MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre ; des Moulins à [illegible], des Rails de Roue, des Pompes à drain, des Vis de Pressoir des Boucheries, des Grilles, à exécuter toutes les sortes [illegible] et de Machines pour le Sud.

LEEDS & CO.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, SAMEDI, 28 octobre, à 6 heures du soir. Le beau steamer, de première classe, PIONEER, Capitaine Whitley. Pour frêt ou passage, s'adresser à WM. CREVY, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier. juil—

TEXAS.

Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

STEAMERS à basse pression, faisant le service des diverses lignes :

Agnes,	Alabama,	Austin,
Clinton,	City of Norfolk,	Harlan,
J. C. Harris,	W. G. Hewes,	Hutchinson,
Josephine,	Matagorda,	Morgan,
St. Mary,	Whitney.	

LIGNE DIRECTE POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Le steamer W. G. HEWES, Capitaine J. B. LOCKWOOD, Partira le SAMEDI, 14 octobre, à 12 M.

Le Fret à 25 pour cent au-dessous des anciens tarifs.

Fret pour Lavaca débarqué à Indianola.

Pour Rockport (par la voie du Sauve), Fulton, St-Mary et Corpus Christi.

Le steamer AUSTIN, Commandant RATHKAMP. Partira MARDI, 17 octobre, du pied de la rue St.-Joseph. Le fret pour St-Mary et Corpus Christi est débarqué à Rockport.

Pour Galveston, routes intérieures, pour les passagers et la malle.

Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan, et de Brashear.

Pour les Passagers et la Malle seulement.

LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste. Anne, à 7 heures et demie du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer

JOSÉPHINE, MARDIS et VENDREDIS, WHITNEY, MERCREDIS et SAMEDIS, CITY OF NORFOLK, JEUDIS et DIMANCHES.

On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 5 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, au coin des rues Magazine et Natchez, N. O.

Pour Mobile.

Steamers de la Malle des Etats-Unis. —Ligne Morgan—

MARY, FRANCES, SARAH, LOUISA, LAURA.

CHANGEMENT DE PRIX. Chambres, $2. Repas extra. Entrepont, $1 25.

Un des susdits steamers partira tous les jours, à l'arrivée du convoi du chemin de fer Pontchartrain, de 4 h. P. M.

On peut acheter des billets et retenir des chambres aux bureaux des soussignés.

Connaissements pour la rivière Alabama et les points de l'intérieur de l'Alabama et de la Géorgie. Tous les connaissements devront être signés avant 4 heures de l'après midi pour les marchandises embarquées à 2 heures et demie où le taux du frêt au point de destination, sera celui de la localité.

Toutes les marchandises devront porter la destination en plein.

La ligne Morgan n'est pas responsable des marchandises au delà de Mobile.

L'assurance de marchandises à Mobile et de Mobile, gratis.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, Coin Magazine et Natchez. 1er juin

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans. — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le steamer de la malle des Etats-Unis, CAMELIA, bon marcheur, à basse pression, capitaine Hanover, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, à MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefunctee, pour Covington.

Retour : Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Madisonville le LUNDI et le JEUDI matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA, Aux Nos 12 et 20 de la rue de l'Union.

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51.......... RUE DU CAMP 51

W. VAN NORDEN, Président. HENRY PEYCHAUD, Vice-Président. JOHN S. WALTON, Caissier.

Directeurs : W. H. T[illegible]MAS, R. J. McLLAN, DAVID WALLACE, D. W. H. HOLCOMBE.

On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-fort à louer, et valeurs prises en garde. On se charge de collecter les intérêts sur valeurs et d'en faire les remises.

Les personnes qui habitent le pays trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes les valeurs, papiers, etc., et tout à des conditions raisonnables.

Bureaux de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Au No 61 de la rue du Camp. *Nlle-Orléans, 21 janvier 1871.*

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1870, viz :		
Sur risques d'incendie	$102,080 88	
Sur risques de mer	97,465 64	
Sur risques de rivière	75,306 59	
	$274,852 11	
A ajouter— Risques non expirés pour 1869	91,511 00	$376,343 11
A déduire— Risques non expirés pour 1870	45,612 00	
Primes remboursées	914 56	46,526 56
Montant net des primes pour 1870		$329,816 55
Pertes payées dans la même période, savoir :		
Sur risques d'incendie	78,539 00	
Sur risques de mer	51,005 61	
Sur risques de rivière	20,964 86	$150,510 00
Taxes	13,914 79	
Dépenses générales	37,032 72	
Escompte de primes	16,021	
Intérêt de scrips	7,454 42	
Réassurances	3,114 38	$87,507 22
Montant réservé pour pertes non reglées, moins épargnes		6,759 04
		$274,776 35
En moins— Escompte et intérêt, profit et pertes		57,996 80 — 216,780 55
Bénéfice net		73,036 00

La Compagnie a l'actif suivant, basé sur les plus bas prix du marché, au comptant, savoir :

466	bonds consolidés et bonds de chemins de fer	$338,425 00
6	bonds de l'Etat	5,160 00
44	bonds sept pour cent de la ville	33,620 76
4	bonds I. O. O. F.	4,000 00
3	bonds de la Grande Loge de la Lne.	3,000 00
2	bonds de la Société des Turners de Nlle-Orléans	1,000 00
800	actions de la Cie. du Gaz de la N. O.	*80,000 00
344	de la banque des Citoyens de la Louisiane	36,[illegible] 00
350	la banque de l'Union de la Lne.	*11,280 00
22	du Canal	*9,375 00
60	Crescent City	1,200 00
58	de l'Etat de la Lne.	*5,800 00
50	des Mechanics and Traders	1,800 00
30	du Harbor Protection Co.	1,500 00
5	de la banque des Marchands	225 00
	Prêts garantis	34,863 45
	Prêts garantis par hypothèque	72,450 00
	Effets à recevoir	2,800 00
	Scrip d'autres compagnies d'assurance	6,361 60
	Coupons d'Etat	206,457
	Primes en voie de recouvrement	25,600 90
	En caisse	66,206 82
	Total	$774,661 62

* Comprenant les dividendes.

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président. THOS. ANDERSON, Secrétaire.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 21 janvier 1871.

ANDREW HERO Jr., Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats (non encore payés) de profits, à partir du deuxième lundi de février 1871, de plus, cinquante pour cent sur le reste du scrip de l'année 1866, à payer à partir du troisième lundi de mars 1871. Ils ont, en outre, déclaré un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1870, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 20 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président. JNO. G. GAINES, Vice-Président. THOS. ANDERSON, Secrétaire.

—Directeurs :—

John G. Gaines,	R. J. Hart,
S. Bienne,	Henry Renshaw,
I. N. Marks,	W. P. Seymour,
J. Weis,	M. Venables,
W. A. Kent,	Richard Flower,
Hugh Wilson,	Thomas Sloo.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL. — OCTOBRE 1871.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat :

A.—Abadie Clément. B.—Braguet Marie (Mlle). C.—Crespin Dominique ; [illegible] (Mme), [illegible] née Goderon ; [illegible] ; [illegible] Vincent. [illegible] D.—[illegible] Alfred. [illegible] L.—[illegible] M.—Mallard Ursule (Mlle). [illegible] P.—[illegible] J. M. D. Maurice. [illegible] R.—Regnault (de Lyon) ; Roede (Mme) née Berger. V.—Vergnes Pierre.

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er oct.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILÀ deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage regulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique ;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades, leurestomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent : C'était un honnête homme, laborieux, riche ; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant ! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons : Cessez de boire des liqueurs fortes ; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée ; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz ; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle cette liqueur amène la guérison ; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renait, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et surtout d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississipi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable ; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre les causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter ; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, son action comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents, le vendent par charretées au commerce. On le trouve dans toutes les grôceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an

"BRILLIANT" DE BUCK.

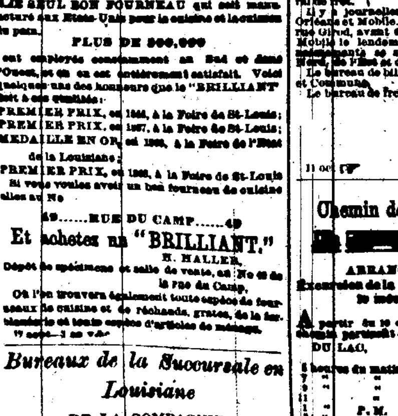

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisine du pays.

PLUS DE 300,000

ont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités :

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis ;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis ;
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane ;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49.......... RUE DU CAMP 49

Et achetez un "BRILLIANT."

H. HALLER,

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY

D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers :

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
C. G. M. PATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE, Agence No 22 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

OFFICIERS :

F. H. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Présid.
R. B. SIMMES, Sec. et Agent d'Etat

MÉDECINS SURVEILLANTS :

J. M. FOLWELL, M. D. J. R. [illegible], M. D.

DIRECTEURS :

E. T. Merrick,	C. H. Mouton,
James Jackson,	Robert Mott,
J. A. Wilts,	Thos. Fitzwilliam
F. A. Hatch,	Gabriel Voorhies.

R. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'assurance de la vie.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET

[illegible] PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[illegible]

PARFUMERIE ORIZA

Inventée par L. LEGRAND, Parfumeur, FOURNISSEUR DES COURS DE FRANCE, [illegible]

Paris, 207, rue Saint-Honoré, Paris.

SAVON-ORIZA,

Produisant une mousse fine et abondante avec toutes les eaux.

Le meilleur et le plus doux de tous les Savons de Toilette (selon le Dr. O. Réveil), lequel modèle pour adoucir à la peau sa souplesse et son velouté.

CRÈME-ORIZA *de Ninon de Lenclos.* ORIZA-LACTÉ *contre les taches de rousseur.*

Dépôt Central à la Nouvelle-Orléans : M. DUCONGÉ et chez tous les PARFUMEURS.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme [illegible] d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, [illegible] [illegible] PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux [illegible] dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les Pilules Dehaut d'un usage populaire.—Ces pilules sont convenables pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgatif, elles sont préférables aux autres médecines, parce qu'elles n'exigent ni diète, ni [illegible] [illegible] maladies chroniques telles que : asthme, catharre, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St.-Denis, No 147.

A New-York, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Rougera Frères, pharmaciens. Les DÉPOTS de ces PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI-GROS, chez M. DUCONGE, droguiste, M. MAUNSELL & Co., No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

VELOUTINE CH. FAY, 9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE ADHERENTE ET INVISIBLE

Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage.

Une légère application suffit pour donner à la peau *la fraîcheur et le velouté de la jeunesse.*

5 Francs Boîte complète avec houppe.

Nouvelle-Orléans—M. Ducongé, et dans toutes les Parfumeries.

VIN DE QUINQUINA D'ABBADIE

Stomachique, Tonique, Fébrifuge.

Recommandé aux natures faibles, anémiques, aux convalescents, dans la chlorose les gastralgies et contre les fièvres rebelles.—Paris, 21, rue Sainte-Appoline.—New Orléans : chez Ducongé.

SUCRE CHANTEAUD

A L'OXYDE DE FER SOLUBLE.

Les premiers médecins de Paris considèrent ce nouveau produit comme le plus agréable et le plus efficace des ferrugineux connus, et comme le seul ne produisant jamais de constipation. Son action est héroïque chez les enfants débiles, les jeunes filles délicates, pauvres de sang, les convalescents et dans le traitement de l'*Anémie*, de la *Chlorose*, des *Pertes blanches*, de la *Menstruation difficile*, des *Maux d'estomac*, et surtout des *Scrofules* et de la *Phthisie*. — Dépôts : MM. DUCONGÉ et MONTEUSE & Cie.

SIROP [illegible] LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de l'Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.).

Dépôt : Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir, — Paris.

DÉPOTS : à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. SÉGUIN — MENTEUSE — Ducongé, droguistes ; NEW-YORK : M. COUSCHET, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

PILULES [illegible] DU Dr. BLAUD

Insérées au nouveau Codex français. Elles sont employées avec le plus grand succès, depuis plus de 30 ans, par la plupart des Médecins, pour guérir la chlorose, pâles couleurs, (maladie des jeunes filles).

Voici l'opinion des hommes les plus éminents dans la science médicale. Depuis 30 ans que [illegible] BLAUD des avantages incontestables [illegible] — Dr. DOUBLE, ex-prés. de l'Académie de Médecine de France.

Comme preuve d'authenticité, le nom de l'inventeur est gravé sur chaque pilule, comme ci contre : A Paris, 8, rue Payenne.—M. Ducongé, Monteuse & Cie., E. J. Hart & Co., et dans les principales pharmacies.

DRAGÉES [illegible] GELIS & CONTE

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par le dite Académie en 1856 et en Juillet 1858, que les Dragées de Gelis et Conté sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou Pâles couleurs), des Pertes blanches ; de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt : Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

DÉPOTS : à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. Séguin — Menteuse — Ducongé, droguistes ; New-York : M. Couschet, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

ENCRE NOUVELLE — DE — MATHIEU-PLESSY,

90.......... *Boulevard Saint-Germain*.......... 90

PARIS.

Cette Encre a été adoptée par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice des Français.

Elle est immédiatement noire, inaltérable et n'encrasse pas la plume.

PRODUITS CHIMIQUES Pour Laboratoire et Photographie.

ENCRE NOUVELLE, DOUBLE VIOLET, A COPIER, Adoptée par les grandes administrations.

S'adresser pour les demandes, à MM. Ducongé, Hart & Cie., et principaux négociants.

BEAUTÉ DES DAMES,

EAU DE FLEURS DE LYS POUR LE TEINT

Vve PLANCHAIS ET RIET

PARFUMEURS BREVETÉS

Rue Caumartin, 43, à Paris.

Cette EAU, un des produits les plus précieux pour la TOILETTE, donne à la peau la flexibilité, la fraîcheur de la jeunesse, et une blancheur d'une irréprochable pureté. Seule privilégiée. Il suffit d'un seul flacon pour se convaincre de l'efficacité de cette EAU. — Se méfier des contrefaçons. Dépôt : MM. DUCONGÉ et SCHWAB.

Voyageurs ATTENTION !!

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississipi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, avec un seul changement jusqu'à New York et les points intermédiaires.

Le convoi express de 7.30 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours, (le dimanche excepté).

Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.

Wagons dortoirs, de Canton à Grand Junction et Humboldt.

Le convoi de la malle de 5 30 h. du soir se relie aux heures indiquées à L'Express "LIGHTNING", pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

Se rend à New-York en 60 heures [illegible], Cairo, Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Express [illegible] arrive à la Nlle-Orléans à 10.35 A. M.

Le convoi malle [illegible] à 10 heures P. M.

Bagage "checked" de la résidence à destination.

Bureaux à Galveston—Bureaux du N. O. J. & G. N. Rail-Road et du Mississipi Central, au wharf de la ligne Morgan.

Bureaux à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt.

E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. N. O.
D. B. MOREY, Ag. gén. fret du Ch. N. O.
E. Q. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
S. E. CAREY, Ag. gén. fret Ch. de fer Jackson.
R. W. SCOTT, Ag. gén. pour les passagers.

CHEMINS DE FER.

Bateaux à Vapeur.

CAIRO.

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.

Nouvelle-Orléans, Chicago et l'Ouest.

L'ILLINOIS CENTRAL RAILROAD et la BLUE LINE, par la voie de Caire, prendra du fret, de la Nouvelle-Orléans, sur des bateaux de premier ordre. Départ, tous les jours, à 5 heures du soir, pour Caire, Chicago et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Les plus bas prix.

Les prix ainsi que les connaissements pour tout le trajet, de la Nouvelle-Orléans, ne sont reconnus et signés qu'au Bureau général de cette Compagnie, No 26 de la rue Carondelet.

Les expéditeurs économisent les frais de charroi et de transfert à Cairo ; leurs marchandises sont toujours couvertes et il n'y a pas de frais d'expédition.

JAMES T. TUCKER, Agent-Général.

5 oct—3m—oct.déc.fév.

Chemin de fer de la Nlle.-Orléans, de Mobile et du Texas.

Changement d'heures de départ.

A PARTIR de MARDI, 10 octobre 1871, les convois de passagers partiront comme suit :

11 A. M. Express du soir, arrivant à Mobile à 6 heures du soir, et se reliant aux convois des chemins de fer de Mobile et Montgomery, Mobile et Ohio, pour toutes les villes du Nord et de l'Est. Il y a des chars de nuit Pullman dans ces convois, de la Nlle-Orléans à Louisville, par la voie de Humboldt, sans changements, de Tenessee (près le Mobile) à Lynchburg, par la route Blue Mountain.

5 P. M. Express du soir de Mobile, arrivant à la Mobile à 9.30 P. M. Ce convoi et l'express de jour de 11 A. M. s'arrêteront à toutes les villes de bains, pour recevoir et débarquer les passagers et pendant du jour.

Les passagers pour Donaldsonville s'embarqueront, tous les jours, à 7.30 A. M. sur le ferry à vapeur au pied de la rue St. Joseph, ferry qui se relie au convoi de passagers qui part de l'autre bord du fleuve et arrive à Donaldsonville à midi. Retour : part de Donaldsonville à 1 heure P. M. et arrive à la Nouvelle-Orléans à 6 heures P. M. Prix de fret destiné à Donaldsonville et aux stations intermédiaires, s'adresser au bureau général du fret.

Il y a journellement, des convois entre la Nlle-Orléans et Mobile. Le fret est reçu au pied de la rue Girod, avant 6 heures du soir, et il est livré à Mobile le lendemain, de bonne heure. Les connaissements se signent pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Le bureau de billets est à l'angle des rues Camp et Commune.

Le bureau de fret est au pied de la rue Girod.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant général. W. J. PHELPS, [illegible] Agent général pour le fret. D. G. SANBORN, Agent pour les billets.

11 oct

Chemin de fer Pontchartrain.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du 16 octobre 1871, les convois de [illegible] partiront comme suit :

DU LAC.		DE LA VILLE. Rue Girod.
6 heures du matin,		6 heures du matin,
[illegible]		[illegible]
P. M.		P. M.

Les Dimanches les convois partiront toutes les heures, en commençant à 7 heures et quart du matin.

[illegible]

THOS. G. DIMITRY, Assistant Surintendant.

10 avril

[illegible] GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues [illegible]

[illegible] CHAS. A. WHITNEY & CO., Ag.

CHARTE.

La Compagnie d'Assurances "Delta" de la Nouvelle-Orléans.

État de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans.

IL est fait à savoir, par ces présentes, [illegible]

ARTICLE PREMIER.

[illegible] "LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DELTA DE LA NOUVELLE-ORLÉANS." [illegible]

ARTICLE DEUXIÈME.

Les objets de cette Compagnie sont déclarés être : [illegible]

ARTICLE TROISIÈME.

1. Le capital de la Compagnie est fixé par le présent à deux cent mille dollars [illegible]

ARTICLE QUATRIÈME.

ARTICLE CINQUIÈME.

ARTICLE SIXIÈME.

ARTICLE SEPTIÈME.

[illegible]

ARTICLE HUITIÈME.

[illegible]

A. Baldwin,	E. Bradbury,
G. F. Blancand,	[illegible]
A. Eimer Bader,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
T. L. Airey,	A. Palacio,
John Gardner,	M. A. De Lizardi,
[illegible]	[illegible]

[illegible]

ARTICLE NEUVIÈME.

[illegible]

ARTICLE DIXIÈME.

[illegible]

ARTICLE ONZIÈME.

[illegible]

Fait et exécuté pardevant moi, notaire soussigné, dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, État de la Louisiane, en présence de Charles F. Barry et Joseph Cohn, témoins [illegible]

(L'original est revêtu des signatures suivantes :)

L. H. GARDNER & CO.,
SLOCOMB, BALDWIN & CO.,
A. EIMER BADER & CO.,
MERCIER, REINE & CO.,
A. TERTROU,
LEEDS & CO.,
F. LABORDE & V. MAIGNAN,
A. H. D'MEZA,
DUPRÉ, REINE & CO.,
RATJO, MARKS & CO.,
S. M. ABDEN & CO.,
T. L. AIREY & CO.,
BOULIGNY & ESCLAPON,
LAPÈNE & FERRÉ,
O. HOPKINS,
C. H. MOUTON & CO.,
W. B. CONGER,
E. BORDELOIS,
R. F. THEURER,
A. PALACIO,
M. A. DE LIZARDI,
GENNERLIN & ALEIX, et autres.

Une copie authentique de l'acte original est placée dans les archives de mon bureau, pour référence.

E. BOUNY, Notaire Public.

Je, soussigné, député recorder des hypothèques [illegible]

O. BARCANTEL, Député Recorder.

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 8 septembre 1871. 7 sept—30f

Etats-Unis d'Amérique,

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU, que ce vingt-neuvième jour du mois d'Août de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-onze et la quatre-vingt-seizième année de l'Indépendance des États-Unis [illegible]

ARTICLE I.

Le nom et le titre de la dite Corporation seront "THE BIENVILLE OIL WORKS COMPANY" [illegible]

ARTICLE II.

ARTICLE III.

ARTICLE IV.

ARTICLE V.

ARTICLE VI

ARTICLE VII.

ARTICLE VIII.

ARTICLE IX.

[illegible]

Pour copie conforme. E. LE GARDEUR, Jr.

NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIBBY, PUBLISHERS.

[illegible]

NEW ORLEANS, OCTOBER 14.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE WEEKLY BEE

Is published every Saturday morning. Subscription, $3 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

MEDICAL.

LOOK TO YOUR CHILDREN.

The Great Soothing Remedy.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Cures Colic and Griping in the Bowels, and facilitates the process of Teething. Price 25 Cents.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Subdues Convulsions and overcomes all diseases incident to Infants and Children. Price 25 Cents.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Cures Diarrhea, Dysentery and Summer Complaint in Children of all ages. Price 25 Cents.

It is the Great Infants' and Children's Soothing Remedy in all disorders brought on by Teething or any other cause.

Prepared by the GRAFTON MEDICINE CO., St. Louis, Mo.

Sold by Druggists and Dealers in Medicine everywhere.

JUST PUBLISHED.

The following Lectures for Gentlemen, bound in one volume, (Sealed edition), entitled,

MANHOOD.

Corrected and revised by the author, E. de F. Curtis, Doctor of Medicine, Member of Royal College of Surgeons, England; Licentiate of College of Physicians, Edinburgh; Hon. Member Faculté de Medicine, Paris, etc.

1. PHILOSOPHY OF MARRIAGE.
2. PREMATURE DECLINE IN MAN.
3. NERVOUS AND PHYSICAL DEBILITY.
4. DISEASES OF THE GENERATIVE ORGANS.
5. SPERMATORRHEA.
6. ABUSES OF THE NATURAL FUNCTIONS.
7. TREATMENT AND CURE.

Price 50 cents by mail. Address the author, Dr. Curtis, 9 Tremont Place, Boston.

ON MARRIAGE.

Essays for Young Men, on great SOCIAL EVILS and ABUSES, which interfere with MARRIAGE, and ruin the happiness of thousands,—with sure means of relief for the Erring and Unfortunate, diseased and debilitated. Sent in sealed letter envelopes, free of charge. Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 2 S. Ninth st., Philadelphia, Pa.

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)

Corner of Delord and Foucher streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Horse Powers, Gin Gearing, Vacuum Pans, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works and every description of Machinery for the South.

LEEDS & CO.

The Cause and Cure of Consumption.

THE primary cause of Consumption is derangement of the digestive organs. This derangement produces deficient nutrition and assimilation. [illegible]

[illegible]

About the first of October I expect to take possession of my new building, at the Northeast Corner of Sixth and Arch streets, where I shall be pleased to give advice to all who may require it.

Full directions accompany all my Remedies, so that a person in any part of the world can be readily cured by a strict observance of the same.

J. H. SCHENCK, M. D., Philadelphia.

E. J. HART & CO., 73, 75 and 77 Tchoupitoulas street, New Orleans, Wholesale Agents.

Louisiana Mutual Insurance Company.

Seventeenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement, to

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

CHAS. BRIGGS, President.

J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of March, 1871.

P. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holder [illegible]

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

Board of Trustees elected on 6th February 1871 :

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SATURDAY, October 14, 1871.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship W G Hewes, Lockwood, for Indianola via Galveston. C A Whitney & co.

Brig W H Bickmore, Bickmore, for Boston. G A Peabody & co.

Schr Mischief, De Pass, for Ruatan Island [illegible]

Schr Tegasa, Taylor, for Belize, (Hon.) Goldsmith & [illegible]

ARRIVED YESTERDAY.

[illegible]

ARRIVALS AT NEW BASIN.

[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

[illegible]

— STEAMBOATS —

[illegible]

TOWBOAT REGISTER.

The towboat J N Kellogg, Goll, from SW Pass with 4 barges.

MEMORANDA. (By Telegraph.)

To Wm. Creevy, Esq. Philadelphia, Oct 11—Steamship Pioneer sailed at 10 o'clock this morning, with a full cargo.

BELOW COMING UP.

Schr Alice Agnes, Joseph, 4 days from Ruatan Island, to E Pillsbury.

BELOW—WAITING ORDERS.

Bark Brothers, Kidder, 21 days from Tabasco, to G A Peabody & co.

EXPORTS.

INDIANOLA VIA GALVESTON—Per steamship W G Hewes—[illegible]

BOSTON—Per brig W H Bickmore—[illegible]

BELIZE—Per schr Tegasa—[illegible]

IMPORTS.

MOBILE—Per steamship Hudson—[illegible]

MOBILE—Per steamer Mary—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

VICKSBURG—Per steamer Natchez—[illegible]

VICKSBURG—Per steamer Frank Pargoud—[illegible]

DONALDSONVILLE—Per steamer [illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.—[illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R. R.—[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—[illegible]

LIST OF VESSELS

OCTOBER 13, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

[illegible]

BOSTON

[illegible]

PHILADELPHIA.

BALTIMORE.

ROCKLAND

BANGOR, ME

LIVERPOOL.

LONDON.

BRISTOL, ENG

CARDIFF.

NEWPORT, WALES.

GLASGOW.

SHIELDS.

HARTLEPOOL.

MIDDLESBOROUGH.

BREMEN.

HAMBURG.

ANTWERP.

HAVRE.

[illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

Seventh Annual Statement.

In conformity with the requirements of the charter, the Company publish the following statement :

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

[illegible]

GEO. URQUHART, A. ROCHEREAU, A. W. BAKOCK, T. B. BLANCHARD, A. SCHREIBER, CHS. LAFITTE, [illegible]

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

61 CAMP STREET.

NEW ORLEANS, January 21, 1871.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31st, 1870 :

[illegible]

THOMAS SLOO, President.

THOS. ANDERSON, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 21st day of January, 1871.

ANDREW HERO, Jr., Notary Public.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent interest on the outstanding certificates of Profits, [illegible]

THOMAS SLOO, President. JNO. G. GAINES, Vice President. THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS :

John G. Gaines,	R. J. Hart,
S. Bienne,	Henry Renshaw,
I. N. Marks,	W. P. Seymour,
J. Weis,	M. Venables,
W. A. Kent,	Richard Flower,
Hugh Wilson,	Thos. Sloo.

Office Louisiana Branch

MOUND CITY

Mutual Life Insurance Company

OF ST. LOUIS, MO.

Officers :

JAMES B. EADS, President.
A. M. BRITTON, Vice President.
S. W. LOMAX, Secretary.
C. G. M. PATTON, General Agent.

LOUISIANA BRANCH.

Agency 22 Carondelet street, New Orleans.

OFFICERS.

F. H. HATCH, President.
E. T. MERRICK, Vice President.
R. B. SIMMES, Secretary and State Agent.

MEDICAL EXAMINERS.

J. M. FOLWELL, M. D. J. R. [illegible], M. D.

DIRECTORS.

E. T. Merrick,	C. H. Mouton,
James Jackson,	Robert Mott,
J. A. Wilts,	Thomas Fitzwilliam,
F. H. Hatch,	Gabriel Voorhies.

R. B. Simmes.

All kinds of Life Policies issued by this Company.

Louisiana Savings Bank AND SAFE DEPOSIT COMPANY.

[illegible] Camp Street [illegible]

W. VAN NORDEN, President. HENRY PEYCHAUD, Vice President. JOHN S. WALTON, Cashier.

DIRECTORS :

[illegible]

M. ELIE,

ROYAL STREET.......... 169

[illegible] FRANCE [illegible]